

*Extrait de :*

# NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

1970

Troisième partie. Décisions judiciaires relatives à des questions concernant  
l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui  
sont reliées

Chapitre VII. Décisions des tribunaux internationaux



Copyright (c) Nations Unies

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
la ratification ni de dispositions exhaustives relatives à sa modification ou sa dénonciation . . . . .	194
14. Enregistrement au Secrétariat de la Convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de certains autres traités multilatéraux — Question de savoir si une organisation intergouvernementale autre que l'Organisation des Nations Unies ou une institution spécialisée peut enregistrer un traité auquel elle n'est pas elle-même partie — Pratique du Secrétariat à cet égard . . . . .	196
15. Accords conclus par le Programme alimentaire mondial — En vertu de l'Article 102 de la Charte, seuls les traités et les accords internationaux conclus par un Membre de l'Organisation des Nations Unies doivent être enregistrés au Secrétariat . . . . .	198
16. Acte constitutif de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest — Politique du Secrétaire général en ce qui concerne l'exercice des fonctions de dépositaire . . . . .	198
17. Question de savoir si les arriérés dus en vertu de l'Accord international sur le sucre de 1958 constituent des « contributions au budget administratif » en vertu de l'article 23 de l'Accord international de 1968 sur le sucre . . . . .	199
 <b>B. — AVIS JURIDIQUE DES SECRÉTARIATS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES</b>	
1. <i>Bureau international du Travail</i> . . . . .	200
2. <i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i> Question du droit applicable aux relations d'emploi entre l'Organisation et son personnel des services généraux . . . . .	200
 <b>Troisième partie. — Décisions judiciaires relatives à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées</b>	
CHAPITRE VII. — DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX . . . . .	209
CHAPITRE VIII. — DÉCISIONS DES TRIBUNAUX NATIONAUX . . . . .	210
 <b>Quatrième partie. — Répertoire et bibliographie juridiques de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées</b>	
CHAPITRE IX. — RÉPERTOIRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES	
A. — RÉPERTOIRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	
I. — <i>Assemblée générale et organes subsidiaires</i>	
1. Assemblée plénière et grandes commissions	
A) Documents relatifs aux points de l'ordre du jour présentant un intérêt juridique (vingt-cinquième session)	

## **Chapitre VII**

### **DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX**

[Aucune décision relative à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées n'a été rendue par des tribunaux internationaux en 1970.]

---